

Nice, le lundi 1er avril 2019

**Communiqué de presse**

**Défense des langues régionales :**

Face à la future réforme du lycée et du baccalauréat,

Christian Estrosi saisit le Recteur de l’Académie de Nice

et le gouvernement

**Dans le cadre de la réforme du lycée et du baccalauréat qui entre en vigueur en septembre 2019, la pérennisation de l’enseignement des langues régionales est remise en question.**

**Christian Estrosi,** Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d’Azur, Président délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d’Azur, **ne peut accepter cette situation et décide de saisir le gouvernement et le Recteur de l’Académie de Nice.**

 « *Je suis très attaché à ce que les langues régionales soient transmises aux générations futures parce que pour connaître ses racines, il faut connaître sa langue.*

*C’est dans cet esprit qu’en 2013, à Nice, nous avons ouvert une école bilingue nissart/français au sein de l’école publique des Orangers avec un enseignement de toutes les matières, effectuées pour moitié en français et en niçois.*

*L’investissement des communes dans la diffusion des langues régionales dans le 1er degré n’a de sens que s’il est poursuivi dans le secondaire. Pour être cohérent, c’est l’ensemble de la filière qui doit être maintenu, jusqu’à l’Université. Et je m’étonne qu’à ce titre, les municipalités ne soient pas, à minima, consultées lors de la conception des nouveaux programmes.*

*A ce jour, aucun lycée de l’Académie de Nice n’envisage d’ouvrir l’enseignement de spécialité « Langues Régionales », tout comme aucun lycée n’envisage de proposer la langue régionale en Langue Vivante B, alors que la Réforme le permet.*

*De même, il semblerait pertinent qu'un coefficient 3 soit attribué à l'épreuve de Langue Régionale au baccalauréat, au même titre que celle de Langues et Cultures de l'Antiquité.*

*C’est la raison pour laquelle, au titre de la continuité pédagogique, du respect de l’investissement des villes mais aussi de l’attachement à nos racines et nos valeurs, je manifeste tout mon soutien à l’enseignement des langues régionales dans le secondaire et interpelle et saisis le gouvernement et le Recteur sur ce sujet pour qu’ils prennent la mesure du problème.* »

**Vous remerciant par avance de l’écho que vous réserverez à cette information.**